

# CONSEIL DES CITOYENS DU 21 NOVEMBRE 2008

## Étaient présents :

Éliette BIGAUD - Jacques DELAVEAU - Marie-José DELHOMMEAU - Michel DELHOMMEAU - Chrystelle DESQUEYROUX - Alain DUBROCA - Roger ÉLISSEIX - Jeannot GARRELIS - Thierry GARRELIS - LACROIX Martine - Christine MOURA-SERVAIS - Christine PARGADE - VIMENEY Robert

## Pour le Conseil Municipal :

Jean CORBANÈSE - Francis DUSSILLOLS - Thierry GRASSET - Michel HILAIRE - Mahy JUCLA - Francis LACROIX - LARROUY Anne

## Étaient excusés :

Jean Marc DUNEZAT - Monique GUICHENEY

Le compte rendu de la précédente réunion du 21 novembre 2008 est adopté à l'unanimité. Il est précisé que les comptes rendus préparés par les secrétaires de séance sont mis en forme avec l'aide de Marie-Pierre Héricé pour diffusion à la population.

L'ordre du jour proposé à la réunion de ce soir concerne les problèmes de voirie, des déplacements et de sécurité.

Un état des lieux de la voirie communale est établi avec l'aide du plan fourni par la Commune.

- 27 km de routes
- 2 routes départementales D1113 (ancienne RN 113) et D228 (route de St André) sillonnent le village.
- La D1113 est source de nuisances et de lourdes contraintes.
- La route de St André présente une visibilité difficile et elle est bombée en son milieu. De ce fait elle est de moins en moins fréquentée et n'a plus de vocation départementale. Une ligne blanche centrale est proposée.
- La route de Mounissens est détériorée. Le passage du rallye cause des dégâts peu pris en charge par les organisateurs.
- Les routes des coteaux sont souvent plus basses que les bas-côtés et donc plus soumises à l'érosion des pluies.

La discussion porte ensuite sur les difficultés grandissantes de circulation sur les petites routes du nord de la voie ferrée qui sont de plus en plus fréquentées à cause du développement du parc automobile mais aussi pour aller au collège et éviter les contrôles radar sur la RD 1113. Elles sont étroites et sinueuses et présentent beaucoup de danger pour les deux-roues.

Quel avenir pour les pistes cyclables ? Vu les difficultés exposées ci-dessus, l'idée de créer ou aménager une voie cyclable au nord de la Commune paraît irréalisable. Il y a plus de possibilités sur les bords de Garonne, mais pour aller où ?

À cette étape de la discussion il apparaît que des réponses aux problèmes de circulation ne peuvent être étudiées qu'à un niveau territorial plus élevé :

- développement des navettes ferroviaires et réouvertures de gares
- mise en place de navettes bus pour des liaisons courtes nord-sud et est-ouest
- piste cyclable de liaison Castets-Langon
- péniche, hydro-glisseur

La Communauté de Communes, le Pays et le Département (Conseil Général) pourraient être interpellés sur ces sujets.

Pour information, le coût des passages souterrains sous la voie ferrée à St Macaire et au Bas-Pian est évalué à 12 millions d'euros !

Le conseil discute ensuite sur la rue de La Mane avec les remarques suivantes:

- les piétons et les riverains se sentent plus sécurisés avec les aménagements faits
- quelques potelets sont trop avancés sur la route
- pas de sens unique à mettre en place
- les stationnements en bas de la rue pour l'achat de cigarettes! bloquent l'accès à la rue et immobilisent les véhicules sur la route départementale
- le passage conseillé par la rue de la gare allonge les déplacements
- réunir à nouveau les riverains pour faire le point
- installer un feu rouge

Il s'avère difficile de trouver une solution qui fasse l'unanimité. Une bonne décision ne peut-être que le résultat d'un compromis.

Pour terminer le conseil souhaiterait avoir un retour du Conseil Municipal sur les sujets abordés et que la publication de ses comptes rendus ne soit pas trop tardive.

L'annonce des réunions pourrait être faite par la distribution d'affiches chez les commerçants.



**prochaine réunion :**  
**29 janvier 2009 à 19h**

**sur le sujet de :**  
**l'environnement**